

Compte rendu du Conseil d'Administration du 12 février 2024

Convocation en date du : 28 janvier 2024

FEUILLE DE PRÉSENCE (par ordre alphabétique)

Marylise Blanc (MB)	Représentée par JFG
Dr René Cariou (RC)	Présent
Jean-François Giovannetti (JFG)	Présent
Nelly Gonzalez (NG)	Présente
Fabienne Guiraud (FG)	Représentée par CT
Bernard Lemoine (BL)	Présent
Olivier Suffit (OS)	Présent
Christian Thiaumond (CT)	Présent

Le Quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du C.A. du 13 novembre 2023

2. Présentation du rapport moral 2023 (en vue de l'AG du 05/03/2024)

1. Les résidences accueil ouvertes
2. Le projet de résidence accueil de Lattes
3. Les projets en cours en matière de logements accompagnés
 - a. Le projet de Cité Autonomie à Montpellier

b. Le projet de petite unité résidentielle (R4) de Grabels

4. Nos activités « participatives & citoyennes »

5. Le déploiement du réseau EH

6. La réingénierie du site Espoir Hérault

3. Présentation du rapport financier et clôture des comptes 2023

4. Eléments de notre feuille de route 2024

5. Questions diverses

L'ensemble du Conseil d'administration a fait l'objet et l'exposé a fait l'objet d'une présentation de 37 diapos support des différents points. Ce document a été envoyé sous format pdf en annexe de la convocation de tous les administrateurs. Il est joint également au présent compte-rendu.

Le CR du dernier CA était également jointe, pour approbation.

1. Approbation du procès-verbal des C.A. du 13 novembre 2023

Il est rappelé que le Conseil d'Administration a, lors de cette séance, confirmé son accord pour que le Président donne suite à la demande d'emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Il s'agit donc d'une résolution importante. Le contrat de prêt a été signé le 30 janvier 2024 et l'exemplaire papier est arrivé ce matin.

Aussi le Président sollicite l'approbation du procès-verbal du précédent Conseil de novembre dernier :

Résolution N°1 :
Le Procès-Verbal du Conseil d'Administration d'Espoir Hérault
du 13 novembre 2023
(vote contre : 0, abstention : 0)
est donc adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Le Président dès lors liste les points qui seront abordés dans le déroulé de la réunion. Au registre des projets il a signalé que celui de Florensac, répertorié auparavant, ne figure plus à l'ordre du jour en raison du refus du permis de construire, le foncier retenu s'étant révélé inconstructible car en zone inondable. L'investissement en temps, en argent et en énergie n'a pu porter ses fruits. Et le Président rappelle en préambule la difficulté de notre tâche à faire aboutir certains projets.

2. Présentation du rapport moral 2023 (en vue de l'AG du 05/03/2024)

Les résidences accueil ouvertes

GRABELS, la Bastide Henri Blachère diapo 4

Jean-François Giovannetti souligne le fait saillant de cette année, au travers du 10ème anniversaire de cette première Résidence.

La BHB nous a beaucoup appris et sert encore de levier pour développer d'autres résidences. René Revol par ailleurs lors des 10 ans de la BHB a eu des mots très chaleureux à l'attention des résidents en leur rappelant que cette maison était la leur. La Professeure Capdevielle, responsable du pôle psychiatrie du CHU de Montpellier était également présente à cet anniversaire.

Au travers des actions d'accompagnement assurées par Béatrice Callens et Marylise Blanc EH est très présente. Sigrid Chatelot initie également un atelier lecture qui doit se conforter. Carole Monju reste mobilisée pour motiver les résidents à s'impliquer dans ces accompagnements portés par EH, voire des résidents des autres résidences EH-ISATIS. (A l'instar de ce qui se passe à Castelnau au travers de l'atelier

peinture animé par Nelly Gonzalez qui accueille aussi des résidents de Clapiers)

BEZIERS la Résidence Espoir diapo 5

Bernard Lemoine rappelle que la dernière commission d'attribution a eu lieu le 14 novembre 2023 et que la résidence est pleine. Fin mars aura lieu un comité de suivi où sont représentées toutes les parties prenantes y compris des résidents « référents ». Un bilan de l'année coulée sera fait sur le fonctionnement du dispositif. EH et ISATIS au travers de réunions périodiques visent à mettre en place ce comité de suivi pour les résidences de la Métropole.

Une convention a été signée avec AVH le gestionnaire, comme cela avait été le cas avec ISATIS. Béziers étant un peu plus loin, il serait bien venu de trouver une personne sur Béziers pour assurer une proximité comme il est possible de faire ici.

EH s'attache à entretenir des relations d'échanges de pratiques entre ISATIS et AVH, et des sessions d'information sur les troubles psychiques assurées par le Dr René Cariou. La dernière a eu lieu le 25 janvier à Grabels avec les équipes des deux associations. A noter que AVH travaille à la réalisation d'une RA sur Agde. La mise à jour de notre charte éthique sera aussi l'occasion de créer du lien entre EH, ISATIS et AVH.

CASTELNAU LE LEZ , Résidence LE THEANO diapo 6

Christian Thiaumond évoque les très bons retours perçus par l'encadrement. En effet les résidents, globalement plus jeunes que la moyenne de la BHB, expriment très concrètement leur satisfaction d'être installés au Théano. Les installations ont été progressives dans de bonnes conditions. Les activités portées par EH prennent forme et il faut laisser les résidents se mobiliser à leur rythme. Tout le monde s'est accommodé au final notamment en termes de mobilité via les TC. Jean François Giovannetti annonce la mise en ligne sur notre site d'une vidéo « interview » de quelques résidents. Avec l'accord d'ISATIS et de Jean Constance, le réalisateur et moyennant le respect des droits à l'image qui devrait être satisfait bientôt. Cette vidéo atteste de la pertinence du dispositif RA pour les personnes interviewées.

CLAPIERS, Résidence THELONIOUS MONK diapo 7

Jean François Giovannetti commente les photos de la diapo 7 de la présentation à l'écran. Michel Calvo, Président d'ACM et Eric Penso, Maire de Clapiers, posent la « première pierre » le 12 juillet 2020. A cette occasion Michel Calvo a rappelé qu'ACM faisait du logement « *pour loger tout le monde* ». La mise à disposition à ISATIS des appartements a eu lieu 13 décembre 2023. 27 studios sont d'ores et déjà occupés. Le dispositif d'essai des 2 logements « test » supplémentaires n'a pas encore pris forme, car leurs modalités de financement ne sont pas encore finalisées.

Par ailleurs Jean François Giovannetti a obtenu du Maire la jouissance d'une parcelle des jardins familiaux dédiée aux résidents ISATIS. Un travail préalable du sol s'impose, et quelques résidents se sont déjà mobilisés. L'inauguration de la RA se déroulera le 1^{er} mars selon l'agenda d'Eric Penso. Le sénateur et conseiller régional Hussein Bourgi devrait également être là.

Le projet de résidence accueil de Lattes

LATTES, le projet de résidence au sein de l'opération Ode à la Mer. Diapos 8 et 9.

Bernard Lemoine confirme l'aboutissement d'un long travail depuis fin 2013. Le PC déposé en juillet dernier n'est pas encore validé par la SERM mais ISATIS ET EH disposent des plans du projet qui ont fait l'objet d'échanges avec ACM et l'architecte pour finaliser le cahier des charges. La dernière réunion ayant eu lieu le 11 janvier. Il s'agira d'une réalisation architecturale de 26 logements de qualité, bien située et bien desservie. Début des travaux à l'automne 2024 et livraison prévue début 2026.

La RA sera dans le corps de bâtiment R+4 et les 29 autres logements sociaux seront dans le bloc R+6.

L'équilibre financier sera recherché lors d'une réunion demain mardi 13 février, car l'évolution des coûts de construction actuelle impose la vigilance. La redevance versée par ISATIS est un point clé de la faisabilité de l'opération. BL rappelle qu'ISATIS est le gestionnaire pressenti depuis l'origine en 2013.

Le choix d'ISATIS permet de donner une assise locale suffisante autorisant EH à consolider nos exigences en matière de moyens mobilisés par ISATIS au service de nos résidents. 4 sites permettront de créer une

mutualisation des moyens et une émulation inter-sites. Le regard comparatif croisé entre EH et ISATIS facilite une agilité mutuelle améliorant le dispositif à notre échelle. Nous partageons ainsi une culture commune.

La présence d'AVH à Béziers assure une concurrence-rivalité saine. Il faut par ailleurs souligner que c'est la DDETS qui décide in fine.

Les projets en cours en matière de logements accompagnés

Le projet de Cité Autonomie à Montpellier

Projet à valences multiples dont une RA, qui n'existe toujours pas sur le territoire de Montpellier, un CHU, Centre d'Hébergement d'Urgence famille, une crèche, un pôle Habitat Social Inclusif et tiers-lieu ressources. Le chiffre initial de 4500 m² de SDP (surface de plancher) semble à ce stade, illusoire. Malik Berkani directeur du pôle territorial à la Croix Rouge a confirmé qu'un programme de 15 logements type3 d'urgence serait adapté ce qui permettrait de limiter la SDP à environ 3500 m² Le gouvernement actuel devra confirmer une politique explicite de logement d'urgence.

EH reste attentif aux éventuels développements donnés à cette affaire, l'objectif essentiel pour nous étant la création d'une RA

Le projet de petite unité résidentielle (R4) de Grabels (diapos 11 à 17)

Pour rappel un CA de 2021 avait donné pouvoir au Président d'engager des fonds propres d'EH dans l'opération visant l'acquisition de la villa proposée par le CHU, et celui de novembre 2023 l'autorisait à concrétiser cette acquisition d'un montant total de 440 200 € (diapo 12). Le prêt pour un total de 242 400 € sollicité auprès de la CDC (diapo 13) a fait l'objet d'un contrat, signé le 30 janvier 2024 par la CDC et EH. Nous sommes maintenant en attente des garanties d'emprunt de la Métropole et du Département ainsi que de la confirmation de la subvention Métropole. Des retards ont ralenti le traitement du dossier mais tout est en cours de résolution. EH achète donc la villa et les tableaux des charges et ressources attestent de l'équilibre du modèle économique de l'opération (diapo 13). Les travaux d'aménagement orchestrés par Olivier Suffit permettront d'assurer les fonctionnalités attendues. 4 logements avec sanitaire individuel donc, avec des parties collectives partagées bien dimensionnées pour cette colocation. En complément pour le confort des locataires un grand jardin tout autour de la villa.

L'équipe d'ISATIS s'est largement impliquée avec EH dans les relations avec l'UJA, Unité des Jeunes Adultes du CHU de la Colombière. En effet il est prévu que ces 4 logements soient affectés à l'accueil des jeunes patients suivis par l'UJA dans le but de leur faire éviter un risque d'institutionnalisation. De la PCH « aide humaine » devrait être mobilisée pour compléter le dispositif d'accompagnement.

L'Aide à la Vie Partagée (AVP) mobilise 10 000€ par an et par résident pour le fonctionnement du dispositif. Le Président fait remarquer qu'en terme de subventions nous faisons carton plein. Olivier Suffit fait remarquer que le tableau doit être mis à jour car à la première ligne il faut lire « prêt 15 ans fonds propres EH ». Un report de la date de la signature de l'acte authentique est en cours pour permettre une signature en juin. Par ailleurs le maintien du financement AVP par le CD34 est garanti, ISATIS ayant fait le nécessaire en étroite relation avec EH.

Nos activités participatives et citoyennes

Marylise, grâce au concours de son mari Régis, a permis à EH de reconditionner plus de 60 ordinateurs en ordre de marche depuis 2021. Cette action a permis de souder des liens étroits avec les différents bénéficiaires de ces mises à disposition (résidents, adhérents, malades, via les structures encadrantes...dont Un Chez Soi D'abord (UCSD), UJA, CMP. Cela nous donne l'opportunité de peser avec UCSD et son ex-directeur maintenant chez ACM sur les orientations du CLSM (conseil local de santé mentale) et la prise en compte du logement.

A l'avenir le maintien de cette action « informatique » est conditionné à la mobilisation des compétences peut être externes. Des voies possibles seront explorées dans ce sens. Olivier et Bernard ont évoqué des

pistes possibles. L'activité de jardinage perdure, et sera développée sur Clapiers. L'activité « Marchons ensemble » a fait l'objet de nombreux moments de partage. L'atelier lecture et l'atelier peinture s'installent progressivement mais de façon satisfaisante. Un petit groupe, autour de Béatrice Callens et Marylise Blanc est en train de se mettre en place. Nos propositions très élaborées de sollicitation de volontaires du Service Civique n'ont pas encore eu d'échos au sein d'ISATIS, mais on maintient la pression, s'agissant d'un outil disponible pour soutenir nos actions.

Le déploiement du réseau EH

Les rencontres avec les cadres d'ISATIS, 3 sites confondus, ont confirmé la pertinence de ces échanges croisés. Ces réunions partenariales répondent à une nécessité de capitaliser sur l'expérience de chacun pour dégager des stratégies d'amélioration dans l'accompagnement de nos résidents. Carole, Elsa et Fanny sont d'excellentes interlocutrices et partagent la volonté de contribuer à l'amélioration du dispositif. Dans cette logique, le Dr René Cariou continue de jouer son rôle d'expertise auprès des encadrants, au nom d'Espoir Hérault et il est une nouvelle fois remercié, pour le temps consacré, entre autres, aux commissions d'admission.

De la même façon à Béziers avec AVH, EH a provoqué une réunion partenariale qui aura lieu le 6 mars prochain avant le comité de suivi prévu fin mars. L'occasion permettra d'évoquer nos réflexions actuelles sur la Charte Ethique, mais également d'examiner le champ de partenariat possible au-delà de la RA Espoir et du GEM.

Isatis et AVH profitent de formations assurées par le Dr Cariou à la demande des encadrants pour faire des échanges de pratiques, largement encouragés par EH. Ainsi 2 agents d'AVH ont rejoint ISATIS pour participer à une session le 25 janvier. Cette action d'information est importante.

L'Antigone des Associations a été vécu en demi-teinte, car l'emplacement en retrait de l'axe principal n'a pas permis une bonne visibilité de notre stand, tout comme nos collègues de l'UNAFAM.

La réunion plénière du Conseil Local de la Santé Mentale a permis de mesurer l'importance de s'impliquer dans ses travaux, même si le champ d'action du CLSM se limite au territoire Montpelliérain. Son coordonnateur - Mr Filleron - est sensibilisé sur la problématique du logement accompagné qui devrait être prise en compte dans un groupe de travail.

La représentation du « Horla » de Maupassant a rassemblé près de 300 personnes le 19 novembre 2023. Ce fut une très belle collaboration entre EH et les « Les Amis Acteurs du Théâtre Jacques Cœur », grâce à BL qui a saisi une proposition de Frédéric Mounier, metteur en scène et acteur de cette œuvre de Maupassant. C'était la centième de la pièce, qui traite du problème des hallucinations. Le public nombreux en est ressorti très sensibilisé à la problématique de la fragilité psychique. C'était la première fois que cette séance traditionnelle à 18h00 rassemblait autant de monde. Le Président remercie Bernard pour cette innovation à valence culturelle qui vient enrichir l'image de l'association. La pertinence de la démarche a été soulignée par les spectateurs à la sortie, après les deux prises de paroles de Jean François et de Bernard.

Au titre financier, le « Horla » a rapporté 1800€ à EH. Bernard rappelle que Frédéric Mounier s'est produit gratuitement avec enthousiasme et a largement contribué à la publicité de l'événement.

Des spectateurs concernés directement ont vécu ce spectacle de façons diverses, le propos pouvant, pour certains, entraîner une charge émotionnelle forte. Mais globalement « la pièce leur a beaucoup parlé ». Ce volet théâtre doit être exploré plus avant dans l'optique d'atelier théâtre à l'attention de nos résidents, des GEM et autres structures.

La réingénierie du site Espoir Hérault

Un important travail de refonte de notre site a été assuré par Raphaël, le fils de Jean François. Et ce pour une faible rémunération au motif qu'il voyait son implication comme une contribution à l'œuvre collective de l'association. Les dernières évolutions qui ont été élaborées en bureau seront accessibles ces jours-ci. Parmi lesquelles il faut citer : format https et rubriquage remanié, enrichissement photographique, rédactionnel mis à jour, et affichage portable.

4 nouvelles actualités de page d'accueil viendront nourrir une nouvelle édition des brèves à venir (350 destinataires).

A ce stade, le Président demande donc aux administrateurs la validation des éléments du rapport moral qui sera présenté lors de la future AG, dont la date est fixée au 5 mars 2024.

Résolution N°2

Les administrateurs d'Espoir Hérault, présents et représentés réunis en Conseil d'Administration le 12 février 2024, ont délibéré et valident les termes du présent rapport moral.

(vote contre : 0, abstention : 0)

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés

3. Présentation du rapport financier et clôture des comptes 2023 (diapos 26 à 34)

Compte tenu de l'absence de la trésorière, bien évidemment excusée, les éléments chiffrés sont présentés par le vice-président Bernard Lemoine.

Dans un premier temps le point des adhésions est commenté par le secrétaire, Christian Thiaumond.

Une évolution sensible est à constater dans le tableau. Malgré la perte de certains de nos adhérents pour des raisons diverses, la création de la RA de Castelnau le Lez fut l'occasion de sensibiliser un certain nombre de parents des résidents installés au Théano. L'initiative de rassembler autour d'une galette le 9 janvier 2023 résidents et famille a été l'occasion de présenter l'action menée par EH. La reconnaissance des familles s'est traduite par une volonté d'adhésions que nous espérons pérenne.

Nette évolution des dons également qui devrait nous amener à réformer notre présentation pour bien distinguer adhésions annuelles et dons ponctuels, au titre de la comptabilité et de la fiscalité attachée.

L'ouverture de Clapiers aurait dû être l'occasion de renouveler cette rencontre EH-ISATIS/Familles. Nos agendas n'ont pas permis de le faire au mois de janvier, aussi une date sera recherchée pour une occasion prochaine. Bernard Lemoine rappelle qu'une partie des dons (259€) ont transité par le dispositif HelloAsso qui a très bien fonctionné pour la billetterie du Horla au théâtre Jacques Cœur.

Le renouvellement de participation d'Isatis au titre de la convention de partenariat (développement) a été l'occasion de la porter à 4000€ et ce jusqu'à 2026 inclus.

Marylise Blanc notre trésorière a fait un énorme travail pour la reconnaissance formelle d'intérêt général (rescrit) nous permettant de proposer à nos adhérents la possibilité de défiscaliser le montant de l'adhésion et des dons

Un autre point important est de dissocier la comptabilité propre au fonctionnement normal de l'association, et la comptabilité liée à l'opération R4 qui fait de nous un « micro-bailleur ». La TVA à 20% engendrée par les travaux de l'opération devront pouvoir être récupérée. Cela nécessite une présentation des comptes indépendante. Pour consolider ces documents comptables il est fait appel à Mr Ranchin, expert-comptable suggéré par Olivier Suffit notre vice-président, très au fait des procédures LASM (livraison à soi-même qui sera effectuée à terme). Mr Ranchin assurera toute cette comptabilité opérationnelle ainsi que les déclarations de TVA trimestrielles. Le devis des honoraires (800 € HT annuel) est validé par le bureau. Nos interlocuteurs financiers attendent de nous des comptes sans faille.

Des comptes EH 2023 seront donc retirés les dépenses et recette (subvention de 30K€ de Grabels) relevant de l'opération R4 pour rejoindre les comptes spécifiques de cette nouvelle comptabilité dédiée à la R4.

Bernard Lemoine propose d'explorer essentiellement les 2 tableaux charges et produits pour en apprécier les équilibres. Les tableaux listent les différentes opérations traditionnelles et y compris les recettes du « Horla » et les dons liés à l'abandon des frais de déplacements des membres du bureau. Y figure aussi l'évolution des produits financiers des épargnes. A souligner les charges liées au reconditionnement des ordinateurs distribués à nos « bénéficiaires », les balances EDF entre EH, UNAFAM et GEM habituelles.

Concernant les frais de déplacement on retrouve en charge et en produit ceux qui ont été abandonnés et feront donc l'objet pour les personnes concernées de défiscalisation suivant le barème kilométrique officiel conformément aux nouvelles directives. Restent certains déplacements qui ont été remboursés suivant le

tarif « association » identique à celui de l'UNAFAM. Les tarifs ainsi appliqués sont au choix des bénévoles dans le respect des textes légaux (défiscalisation ou remboursement au choix selon le cas)

Comptes et Rapport financier 2023

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS		2023	2022
Cotisations	(31 adhérents) dont 1 cotisation en espece	575	455
Prestations de service		0	0
	Convention Isatis	4000	3000
	Reversement EDF (2076,53 dont 171,59€ AVH en 2024)	2076,53	2069,43
Subvention	ville de Montpellier	5465	5465
Produits exceptionnels	rachats produit (achats pour rando)	0	8
	LE HORLA	2515	
	Dons	1704	985
	Dons des frais déplacements	0	0
	(B LEMOINE:1344 , JF GIOVANNETTI:409 , M BLANC:553 , O SUFFIT: 648	2954	2259,51
Produits financiers	(intérêts livret A: 2365,08 / coop ma région: 110,42/ bqe:0,76	2476,26	1131,92
Produits divers	(regularisation bilan)	0	0
	TOTAL PRODUITS	21 765,79	15 373,86

Comptes et Rapport financier 2023

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES		2023	2022
consommables	claviers souris licences pour ordinateurs cédés . Encre, papeterie	475,16	166,65
Assistance projet			0
Fourniture énergie	EDF	2443	2434,66
Loyer et charges	(5465 et 173,50 + 35 € 23 jamais receptionne +35 en 2024 ou provision)	5708,5	5674,5
Assurances		227,57	218,33
communication	encouragement Rando,obseques,France benevolat, flyers sism	253,36	433,96
Relations publiques	frais de bouche:randos + AG+accueils+ repas de travail	438,47	418,78
Déplacements	Didier Redon : 168 dont 42 reportés en 2024	168	168
	Bernard Lemoine : 202,04, Callens:40,99, M Blanc:74,52	317,55	465,33
Déplacements	DONS LEMOINE:1344, GIOVANNETTI:409 BLANC: 553 SUFFIT:648	2954	2259,51
charges exceptionnelles	Le HORLA	659,56	
Cotisations	(unafam,Isatis, PACT,S2IP)	110	110
Charges financières	commissions (7,3x12 +15,69)	103,29	109,22
Prestation op R4	frais engagés pour le projet de R4 grabels	0	4583,14
	TOTAL CHARGES	13 858,46	17 042,08
	résultat exercice	7907,33	perte 1668,22

Comme annoncé, les dépenses (4583,14) liées à l'opération R4 a un impact négatif sur le résultat, si on enlève ces charges R4 le résultat 2022 est positif de 2914,92€. Mr Ranchin apurera les comptes en ce sens,

et la gestion trimestrielle de la TVA générée par l'opération sera mise place. Bernard Lemoine poursuit par l'examen du bilan fait la lecture des diapos 32 et 33.

Comptes et Rapport financier 2023

Équilibre de l'exercice :

Compte tenu de la forte activité d'E.H et de l'avancée du projet dit R4 en secteur distinct, l'exercice est bénéficiaire de **7 907€**.

Ce résultat doit être comparé au résultat 2022 corrigé hors dépenses engagées pour R4: 2914 € (-1668,22+4583,14)

BILAN :

L'**actif** immobilisé d'E.H comprend : les frais liés à la R4(5231€), les parts au crédit coopératif (76€),le compte « Coopération pour ma région » (21 142.15 €)

L'actif disponible de l'association comprend au 31 décembre 2023

-les placements livret A (83453.58 €) et

-les liquidités sur le compte courant 38 259.93 € et 20€ en espèces

-les créances :le versement de 172€ de AVH/GEM LESSEPS (participation consommations EDF)

Soit un total de 148 355 €

Pour le **Passif**, la structure des capitaux propres s'établit comme suit :

Le passif est augmenté de 30000€ par la subvention d'investissement reçue de la ville de Grabels

Report à nouveau bénéficiaire : 110 162 € prenant en compte les ajustements liés aux dépenses engagées en 2021 et 2022 pour R4

Bénéfice de l'exercice : 7 907€

Les dettes s'élèvent à 286€ : :dette à D REDON 42€, celle à la mairie de Montpellier à 35€pour 2023,35€ pour 2023 et 174€ pour la TOM

Comptes et Rapport financier 2023

BILAN AU 31/12/2023				
	ACTIF			
				EUROS
ACTIF IMMOBILISE				
PROJET R4				5 231
TITRES BFCC				76
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				5 307
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES CLIENTS				172
PLACEMENT BFCC				21 142
COMPTE COURANT BFCC				38 260
LIVRET BFCC				83 454
CAISSE				20
TOTAL ACTIF CIRCULANT				143 047
TOTAL ACTIF				148 355
	PASSIF			
FONDS PROPRES				110 162
RESULTAT EXERCICE				7 907
SUBVENTION GRABELS PROJET R4				30 000
TOTAL FONDS PROPRES				148 069
TOTAL DETTES				286
TOTAL PASSIF				148 355

Marylise continuera de faire la comptabilité courante de notre action « institutionnelle » et transmettra

tout ce qui concerne la R4 à Mr Ranchin qui donnera à ces documents la forme requise.

Le Président remercie au nom de l'association l'immense travail assuré par Marylise et Bernard dans la concrétisation de ce nouveau développement de notre champ d'activité. Il rappelle également que le bilan est positif car le « Horla » a abondé les comptes et qu'aucune charge de réingénierie du site n'a été facturée en 2023. Un confort supplémentaire est apporté par le passage du conventionnement EH-ISATIS de 3000 à 4000€ ; ISATIS pourra également nous avancer, si nécessaire, la trésorerie durant la phase d'acquisition et travaux du projet R4 Grabels. Mais normalement la CDC devrait débloquer la totalité des fonds à la signature de l'acte authentique et les différentes subventions devraient être débloquées en partie pendant les travaux. Tout cela conjugué avec la trésorerie restante d'EH permet d'aborder sereinement la concrétisation du projet.

A ce stade, le Président demande donc aux administrateurs la validation du rapport financier et de la clôture des comptes, les différents points ayant été développés au travers des diapos 26 à 34. Ce rapport financier sera soumis au vote à la prochaine Assemblée Générale dont la date est fixée au 5 mars 2024

Résolution N°3

Les administrateurs d'Espoir Hérault, présents et représentés réunis en Conseil d'Administration ordinaire le 12 février 2024, ont délibéré et valident les termes du présent rapport financier.

(vote contre : 0, abstention : 0)

Résolution adoptée à l'unanimité des présents et représentés

4. Premiers éléments de notre feuille de route 2024 (diapo 35)

Bien sûr l'objectif d'ouvrir notre R4 à l'accueil de jeunes de l'UJA reste majeur.

Quel développement pour le dossier Cité Autonomie ?

Lattes sous l'œil attentif de Bernard Lemoine sera un chantier important, ouverture 2026 !!

Les réflexions sur le bénévolat seront nourries.

Au titre de la sollicitation des bonnes volontés pour nous rejoindre, Jean François et Bernard ont pris l'attache de Michel Dumas qui pourrait nous accompagner sous peu. Bonne nouvelle...reste à trouver le créneau que pourrait investir Michel.

Après un dernier tour de table, les questions diverses n'ayant pas fait l'objet de remarques,
le Président clôt cette réunion du CA.

Le Président remercie tous les membres présents pour leur présence à cette réunion.

Le secrétaire de séance



Christian Thiaumond

Le Président



Jean-François Giovannetti

